

# STAGE PRATIQUER - PERFECTIONNEMENT (2019)

***Vous utilisez déjà la carte et la boussole en randonnée... Vous souhaitez parfaire vos connaissances en cartographie, orientation, GPS pour augmenter votre autonomie et renforcer votre sécurité... Vous envisagez de devenir animateur de randonnée...***

Participez au stage « **PRATIQUER - PERFECTIONNEMENT** » organisé par le Comité départemental 64 de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée).

Cette formation, non qualifiante, se déroule sur une journée, sans évaluation. Il vous sera remis une **attestation de participation**.

Pour connaître les dates de cette formation, consultez le calendrier des formations du CDRP 64 sur la page de son site : <https://www.cdrp64.com/formations/calendrier-dans-le-64/>

## CONDITIONS D'ACCÈS À CETTE FORMATION

- Être âgé d'au moins 16 ans (autorisation parentale pour les mineurs) ;
- posséder les compétences de base en cartographie et orientation (niveau Pratique - Découverte) ;
- être en possession d'une licence FFRandonnée ou d'un RandoPass en cours de validité.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Renforcer les connaissances en matière d'analyse des itinéraires (longueur, dénivelée) ;
- savoir s'orienter hors sentiers balisés ;
- être capable d'utiliser les outils numériques : GPS et cartographie électronique ;
- savoir exploiter les données numériques.

Ces compétences constituent le prérequis de la formation Brevet Fédéral de randonnée.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Cartographie papier

- Reporter les coordonnées UTM d'un point sur une carte I.G.N dotée d'un quadrillage adéquat.
- Distinguer nord magnétique du nord géographique (principe de la déclinaison magnétique).
- Déterminer le dénivelé entre 2 points sur la carte et calculer la pente entre ces 2 points.

### Cartographie électronique

- Créer un itinéraire à l'aide d'une cartographie numérique et échanger un fichier GPX avec un appareil GPS.
- Déterminer le profil d'un itinéraire.

### Liaison carte - terrain

- Utiliser le cadran d'une boussole transparente à plaquette.
- Relever un azimuth sur le terrain et le reporter sur la carte.
- Relever un azimuth sur la carte et le désigner sur le terrain.
- Identifier un point remarquable sur le terrain à l'aide de la boussole et de la carte.
- Donner les coordonnées UTM d'un point sur une carte dotée d'un quadrillage adéquat.
- Déterminer l'altitude d'un point sur la carte.
- Se situer en utilisant la carte et la boussole (relèvement, intersection, tangente à la courbe).

### GPS

- Enregistrer et suivre un itinéraire sur un appareil doté d'un GPS.
- Définir un Waypoint sur un appareil doté d'un GPS et s'y rendre (fonction "ALLER").

## LE TARIF

Le tarif 2019 est de 60 €. Il comprend le repas de midi, les frais de stage et la fourniture de matériel pédagogique (carte, mémento des techniques abordées).

## LES FORMATEURS

Ce sont des formateurs fédéraux, formés et qualifiés par la FFRandonnée pour dispenser cette formation.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Pré-inscription

Vous devez vous pré-inscrire sur le site internet de la FFRandonnée (<https://formation.ffrandonnee.fr/>), pour réserver votre place au stage et pour que la Fédération puisse conserver la trace de votre attestation.

### Inscription

Pour finaliser votre inscription, merci de nous envoyer votre dossier complet 3 semaines avant le début du stage à l'adresse suivante :

CDRP 64, Centre Nelson Paillou, 12, rue Prof. Garrigou Lagrange, CS 97538, 64075 Pau Cedex  
☎ 05 59 14 18 80 ✉ cdrando64@gmail.com

Ce dossier comprend :

- 1) la fiche d'inscription à télécharger ici : <https://www.cdrp64.com/formations/calendrier-dans-le-64/> ;
- 2) une photocopie de votre licence FFRandonnée ou de votre RandoPass en cours de validité ;
- 3) un chèque du montant total du prix du stage à l'ordre de : CDRP 64.

Nous serons alors en mesure de valider votre inscription.

Vous recevrez, environ 10 jours à l'avance, une convocation au stage contenant les détails pratiques nécessaires à votre participation.

### Cas d'annulation ou d'absence

Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'un écrit.

En cas d'annulation d'une inscription un mois avant le début de la formation, l'organisateur s'engage à rembourser l'intégralité de la somme versée.

En cas d'annulation entre 1 mois et 8 jours avant le début du stage, 50 % du montant versé reste dû.

En cas d'annulation moins de 8 jours avant le début de la formation, l'organisateur se réserve le droit de facturer l'intégralité de la somme.

En cas de non participation totale ou partielle à la formation, l'organisateur facturera l'intégralité du coût de la formation.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre de participants est insuffisant ou trop élevé (l'organisateur s'engage alors à rembourser l'intégralité du coût du stage sauf report de l'inscription à une date ultérieure et après acceptation du participant).

## INFORMATION IMPORTANTE

Pour une bonne formation, nous sommes obligés de limiter le nombre de stagiaires. L'inscription définitive au stage se fait dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. Une liste d'attente, par ordre d'arrivée également, peut être constituée, sans garantie d'admission.

**POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER au 05 59 14 18 80.**